N° 136 — CXLIIme Année | Un numéro : 5 centimes | Mercredi 13 Juin 1900

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHATELOIS

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

BUREAUX : 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies ou anonymes ne sont pas acceptées. On s'abonne à toute époque.

RÉDACTION : 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 3 heures (grandes annonces avant 11 h.) paraissent le lendemain.

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
La Feuille prise au bureau	fr. 6 —	fr. 3 20	fr. 1 60
» franco par la porteuse, *en ville*	8 —	4 20	2 30
» par la porteuse hors de ville ou par la poste dans toute la Suisse	9 —	4 70	2 30
Etranger (Union postale), par 1 numéro	25 —	13 —	6 75
» » » par 2 numéros	22 —	11 50	6 —

Abonnement aux bureaux de poste, 10 ct. en sus. Changement d'adresse, 50 ct.

3, Rue du Temple-Neuf, Neuchatel

Bureau d'administration et d'abonnements de la FEUILLE D'AVIS :

WOLFRATH & SPERLÉ, imprimeurs-éditeurs

TÉLÉPHONE — TÉLÉPHONE

La vente au numéro a lieu : Bureau du journal, kiosque, libr. Guyot, gare J.-S., par les porteurs et dans les dépôts

ANNONCES

1 à 3 lignes . . pour le canton	50 ct.	De la Suisse . . . . . la ligne	15 ct.
4 à 5 » 65 ct. — 6 à 7 lignes	75	D'origine étrangère	20
8 lignes et au-delà . . . la ligne	10	Réclames	30
Répétition	8	Avis mortuaires	12
Avis tardif, 20 ct. la ligne, minim.	1 fr.	Répétition, 9 ct — Minimum.	2 fr.

Lettres noires, 5 ct. la ligne en sus. — Encadrements depuis 50 ct.

BUREAU DES ANNONCES : RUE DU TEMPLE-NEUF, 3

Bulletin météorologique — Juin

Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 h.

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

JOURS	Tempér. en degrés cent. Moyenne	Minimum	Maximum	Baromètre Moyenne	Eau tombée	Vent domin. Dir.	Vent domin. Force	Etat du ciel
12	21.2	12.7	28 9	719.6	2.8	var.	faibl.	clair

Fort vent N.-O. dès 4 h. ½, et coups de tonnerre au N.-O. à 5 heures. Ensuite, plusieurs orages éclatent au S. de 5 ½ à 7 heures, et sur nous de 7 ¼ à 8 ¼ heures avec pluie.

Hauteurs du Baromètre réduites à 0

suivant les données de l'Observatoire

(Hauteur moyenne pour Neuchâtel : 71,59mm)

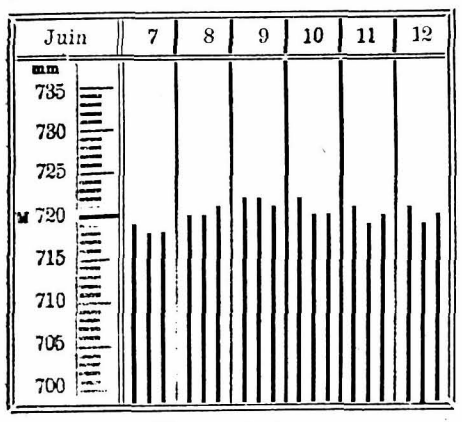

Niveau du lac

Du 13 juin (7 h. du matin) 429 m. 680

Température du lac (7 h. du matin) : 19°

VENTES AUX ENCHÈRES

Enchères de récoltes

à Boudevilliers

Vendredi 15 juin 1900, dès **1 heure de l'après-midi, l'hoirie David Berger** vendra, par voie d'enchères publiques, les récoltes suivantes au territoire de **Boudevilliers :** 25 poses en **foin et regain,** et 4 poses en **blé d'automne.**

Rendez-vous à **Boudevilliers.**

Conditions favorables de **paiement.**

Boudevilliers, le 6 juin 1900.

Ernest GUYOT, notaire.

COMMUNE DE FENIN-VILARS-SAULES

VENTE de BOIS

Samedi 16 juin 1900, la Commune de Fenin-Vilars-Saules vendra, par enchères publiques et contre argent comptant :

1° 340 plantes sapin cubant 400 m³ ;

2° 8 tas de lattes.

Rendez-vous des amateurs à la Maison de Commune, à Saules, à 8 h. du matin.

Vilars, le 8 juin 1900.

H 3041 N *Conseil communal.*

ENCHÈRES PUBLIQUES

Le jeudi 14 juin 1900, dès les 9 heures du matin, au local de ventes, rue de l'Ancien Hôtel-de-Ville, on vendra, par voie d'enchères publiques, les objets suivants :

5 lavabos bois dur, 2 lavabos sapin, 1 table à coulisses 3 rallonges, 5 canapés, 2 commodes noyer et sapin, 1 grande glace, 2 tables à ouvrage, 1 régulateur, 2 tableaux peints à l'huile, des boîtes à musique, 2 machines à écrire, 1 lit fer complet, 1 lampe avec globe, 1 pendule, 2 tables rondes bois dur, 1 table de nuit, 3 tableaux, 1 table sapin, 2 lits noyer complets, 1 lit fer, 2 tables rondes, 2 tables carrées, 2 canapés, 1 canapé lit, 1 table de nuit, 1 commode, 1 lavabo sapin, 1 régulateur, 1 pupitre, 6 chaises placets perforés, 4 chaises placets jonc, 1 étagère, 1 vitrine, 1 grande armoire, 1 grande vitrine, 6 tableaux, 3 tabourets sapin, environ 60 mètres de drap chaviotte, militaire, etc., 1 lit bois dur, 1 bureau-secrétaire, 1 lavabo sapin, 1 table de nuit, 6 chaises noyer placets jonc, 1 table ronde, 1 commode, 1 lit acajou complet, 6 chaises cannées, 1 lavabo chemin de fer, 1 glace cadre doré, 4 tableaux paysage, 2 machines à coudre, 1 petit char à bras.

Devant le Temple Neuf, 6 tombereaux avec leur avant-train, 2 chars à échelles, 3 chars à pont.

La vente aura lieu au comptant et conformément à la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite.

Neuchâtel, 9 juin 1900.

Office des poursuites.

VENTE DE RECOLTES

à Coffrane

Samedi 16 juin 1900, dès 9 heures du matin, M. Friz L'Eplattenier fera vendre, par voie d'enchères publiques, les récoltes du domaine acheté par lui de **Jean-Jacob Weber,** soit : 6 poses **blé d'automne,** 1 ¼ pose **seigle,** 3 ½ poses **avoine,** 32 poses **foin et regain.**

Rendez-vous à 9 heures, **Hôtel de la Couronne, à Coffrane.**

Conditions favorables de payement.

Boudevilliers, le 8 juin 1900.

Ernest GUYOT, notaire.

ANNONCES DE VENTE

Poussette **ANGLAISE à vendre** d'occasion. — Parcs 57.

POUR LA FÊTE DE LA JEUNESSE

Tissus pour Robes, blanc, crême, bleu de ciel, rose, etc., pure laine, 100 cm.

Prix jusqu'à présent : 1.75 à 5.80. — **Liquidé : 0.95, 1.25, 1.45, 1.65, 1.85, 2.45.**

Entrée libre. Grands magasins A LA VILLE DE NEUCHATEL, Temple-Neuf 24 & 26

TUYAUX DE CAOUTCHOUC

pour arrosage

Qualité supérieure. Prix modérés

M. REBER, FAUBOURG de L'HOPITAL 1

TÉLÉPHONE

Avis aux Ménagères !!

Vous économiserez beaucoup d'argent par l'emploi régulier des

TABLETTES DE SACCHARINE

pour sucrer le café, thé, cacao, chocolat, limonade, grog, etc. — **60 tablettes** de saccharine remplacent **une** livre de sucre et ne coûtent que 15 centimes ; la boîte de 100 tablettes, 25 centimes ; la boîte de 250 tablettes, 60 centimes, chez :

Albert Petitpierre, **épic., Neuchâtel.**
Veuve Donnier-Beck, » »
Henri Gacond, » »
Andrié-Roulet, » »
Emile Maurer, » »
Société coopérative de Consommation, Sablons.
Société de Consommation, **Corcelles.**
Touchon, **épic., Cormondrèche.**
Otz, » **Auvernier.**
Samuel Maurer, » **Saint-Blaise.**
P. Virchaux, » »
Charles Pipy, » »
Edouard Monnier, »

Gros : M. Wirz Löw, Bâle.

Spécialité de tapisserie

ARTISTIQUE

Magasin rue du Château 4

Assortiment complet de vêtements dessinés pour enfants.

Manteaux, robes, couvertures, passe-corridor, jaquettes, capelines, brassières, bavettes, etc.

Fort beau choix de nappes et serviettes à thé, chemins de table, plateaux, poches de nuit, tapis de table, de commodes, de lavabos, etc.

Ouvrages en tous genres, trop long à détailler.

PRIX MODÉRÉS

Se recommande,

Albertine WIDMER.

A VENDRE

faute d'emploi, un petit bateau en bon état Prix 30 fr. Un vélo 25 fr., et une très bonne bicyclette pour 110 fr. S'adr. à M. Louis Moreau, Café Central.

Billet de chemin de fer

3me classe, Neuchâtel-Berne-Zurich-Schaffhouse-Singen-Stuttgart, valable jusqu'au 2 juillet, à vendre pour fr. 12. S'adresser au bureau de la Feuille d'Avis. 737

Potager à vendre avec accessoires, un lit fer matelas bon crin, une table de nuit. Rue de l'Hôpital 7, 3me étage.

AUX 3 CHEVRONS

Bijouterie - Orfévrerie

Horlogerie - Pendulerie

A. JOBIN

Maison du Grand Hôtel du Lac

NEUCHATEL

On offre à vendre un bois de lit usagé, avec sommier, à deux personnes. S'adr. chez M. Humbert, Sablons 13.

Chaque cor au pied, durillon et verrue, disparaît en peu de temps, sûrement et sans douleur, rien qu'en le peinturant avec le **remède avantageusement connu pour les cors aux pieds, du pharmacien Radlauer** (soit Salicylcollodium) **de la pharmacie de la Couronne à Berlin.** Le carton, 60 Pf. Dépôts à

Bâle : Geiger, Goldne Apotheke.
Berne : Alf. Hörning, droguiste.
Saint-Gall : Pharmacie Hausmann.

JAMES ATTINGER

Librairie-Papeterie — Neuchâtel

Horaires d'Été

Burkli, Gassmann, Chaffard, etc., etc.

SPÉCIALITÉ

de

Blouses

Chemisettes

Costumes de bain

HALLE AUX TISSUS

ALFRED DOLLEYRES

RUE DU SEYON

Voir devantures rue du Temple-Neuf

DENTELLES VALENCIENNES

DENTELLES GUIPURE

DENTELLES TORCHONS

GUIPURES *(1 à 45 centimètres de largeur)*

en blanc, ivoire, beurre, noir.

Avec même dessin

Entre-deux pour lingerie

ET

Garnitures de robes

Prix jusqu'à présent : 0.10 à 6.80, liquidé : **0.03** à **3.15**

BOAS

Véritables plumes d'autruche et imitation

Prix jusqu'à présent : 1.80 à 39.80, liquidé : **0.95** à **24.80**

MOUCHOIRS BLANCS ET COULEURS — RABAIS 40 %

GRANDS MAGASINS

A LA VILLE DE NEUCHATEL

Rue du Temple-Neuf 24 & 26

PHOTOGRAPHIE

Fournitures en tous genres. Chambre noire à disposition. J'offre aux amateurs de leur faire des agrandissements, jusqu'à 1 mètre, de n'importe quel cliché, à des prix très avantageux.
S'adresser Au Panier Fleuri.

Un petit char à banc

léger, à vendre. — S'adr. Petit-Pontarlier 7, au cocher.

ON DEMANDE A ACHETER

La Tuilerie de la Société technique

à Neuchâtel, serait acheteuse de plusieurs chars de foin nouveau. Les offres seront reçues à la Tuilerie.

APPARTEMENTS A LOUER

Faubourg de la Gare, pour St-Jean 1900, un beau logement, belle exposition, quatre chambres, cuisine avec eau, cave, galetas et dépendances. — S'adr. faubourg de la Gare 7, 1er étage.

Faubourg du Château

A louer immédiatement ou dès le 24 juin prochain, 2 appartements comprenant **l'un,** cuisine, **cinq chambres,** chambre haute, galetas et cave. **Jardin d'agrément avec pavillon. Le second** appartement se compose d'une cuisine avec **trois chambres** et toutes dépendances comme ci-dessus. Vue magnifique. Air pur. Les deux appartements ont été aménagés afin de pouvoir, au gré des amateurs, **être réunis en un seul,** pour un pensionnat ou une grande famille. **Prix raisonnable. — S'adresser en l'Etude du notaire Jules Morel, rue des Beaux-Arts 20.**

CAMPAGNE BEL-AIR

Landeron

RAVISSANT SÉJOUR D'ÉTÉ
Prix modérés

A Marin

à louer dès maintenant ou pour la Saint-Jean, au gré de l'amateur, **un petit logement au rez-de-chaussée,** remis à neuf, comprenant 2 chambres, chambre-haute, cuisine, cave et bûcher; conviendrait pour magasin. S'adresser, pour les conditions du bail, au notaire **J.-F. Thorens,** à Saint-Blaise, et pour visiter le logement à **M. Auguste Berthoud,** à Marin.

A louer, aux Fahys, deux jolis logements de trois chambres, cuisine et dépendances, l'un immédiatement disponible, l'autre vacant au 24 juin. Prix 35 fr. par mois. S'ad. Etude Meckenstock & Reutter.

Corcelles

Pour St-Jean ou St-Martin, 2 appartements de 3 ou 4 chambres, si on le désire avec dépendances. Eau et gaz, jardin, bel ombrage, vue sur le lac et les Alpes. — Corcelles n° 9.

Appartement meublé

à louer. Belle situation dans un village à l'ouest de Neuchâtel. Proximité du régional. S'ad. Etude Ed. Petitpierre, notaire, Epancheurs 8, Neuchâtel

A louer pour St-Jean

Rue du Seyon. Logements de 1 et 2 chambres avec dépendances.
Place du Marché. Chambre indépendante, non meublée.
Ecluse. Petit magasin ou atelier.
S'adresser Coq-d'Inde 26, au magasin.

Quartier de l'Est

A louer, pour le 24 courant, un beau premier étage. S'adresser

Etude Borel & Cartier
Rue du Môle 1.

A louer près de la gare

Fahys 17, petit appartement de 3 pièces et terrasse. — Prix : fr. 500 par an. — S'adresser

Etude Borel & Cartier
Rue du Môle 1.

A louer à Villamont

pour le 24 courant, bel appartement de 4 pièces avec balcon; vue très étendue. S'adresser

Etude Borel & Cartier
Rue du Môle 1.

A louer, pour le 24 septembre ou plus tôt, au gré de l'amateur: un beau logement de 5 pièces, cuisine et dépendances, part au jardin et à la buanderie. Agréable situation à proximité de la gare.
S'adresser à l'Etude Wavre.

A louer, pour Saint-Jean, un appartement de cinq chambres et dépendances, au 4me étage, rue des Beaux-Arts 7. — S'adresser à la Société Technique.

A louer plusieurs logements de 3, 4 et 5 pièces, près de St-Blaise, sur le parcours du tramway. — Jardins, vue magnifique, confort moderne et prix avantageux. S'adresser à MM. Zumbach & Cie, banquiers, Neuchâtel.

A louer immédiatement une jolie villa de 8 pièces, cuisine et dépendances. Eau, gaz, installation de bains, jardin. — S'adresser **Etude Ed. Junier, notaire,** rue du Musée 6.

A louer pour le 24 courant, à la rue des Chavannes, un logement de deux chambres, cuisine et dépendances. — S'adr. à MM. Court & Cie, faub. du Lac 7.

SOCIÉTÉ ÉLECTRIQUE VEVEY-MONTREUX

Augmentation du capital de fr. 1,000,000 à 2,000,000

Emission de 2,500 actions de 400 francs

En vertu de l'autorisation de l'Assemblée générale des actionnaires du 1er juin 1899 et par suite du développement considérable de ses travaux, le Conseil d'administration de la Société électrique Vevey-Montreux émet 2,500 actions nouvelles de fr. 400.—, dont la souscription est réservée de préférence aux actionnaires actuels, à raison de une action nouvelle par chaque action ancienne qu'ils possèdent.

Ces actions sont jouissance du 1er janvier 1900 et ont les mêmes droits que les anciennes.

La **souscription** aura lieu

DU 11 AU 16 JUIN

au prix de 450 francs, payables :

Fr. 250.— en souscrivant,
» 200.— du 15 au 20 juillet.

En cas de retard dans la libération, le souscripteur aura à bonifier les intérêts à raison de 5 % à compter du premier jour fixé pour la libération.

Les actions qui ne seraient pas souscrites par les anciens actionnaires, en vertu de leur droit de préférence, sont offertes **simultanément** en souscription publique, au même prix de 450 francs par titre.

La répartition au prorata des titres souscrits aura lieu le plus tôt possible: avis en sera donné par lettre aux souscripteurs.

LAUSANNE, BALE, ZURICH, le 5 juin 1900.

Banque d'Escompte et de Dépôts
Banque commerciale de Bâle — **Banque Fédérale (S. A.)**

DOMICILES DE SOUSCRIPTION : H 6812 L

NEUCHATEL : Berthoud & Cie. — Pury & Cie.
CHAUX-DE-FONDS : Banque Fédérale (S. A.) — Pury & Cie.

PESEUX

Jolis logements

à louer, pour époque à convenir, de trois et quatre chambres, cuisine et dépendances, cave, galetas, lessiverie, portion de jardin, eau sur évier. Vue et situation magnifiques. Prix modéré. — S'adresser à Paul Berruex, Peseux n° 21.

450 fr. Beau logement de 3 pièces; jardin; belle vue. Etude G. Etter, notaire.

A louer, dès le 24 juin, à des personnes soigneuses, un petit appartement de 4 pièces, cuisine et dépendances, faubourg de l'Hôpital 5. — S'adresser **Etude Ed. Junier, notaire,** rue du Musée 6.

Près de la gare, disponible dès maintenant, un beau logement de trois chambres avec toutes dépendances. Gaz à la cuisine. Vue superbe. S'adr. Rocher 14*a*, rez-de-chaussée.

A louer, pour le 24 juin, un appartement de 5 pièces avec cuisine, grandes dépendances et jardin, faubourg de la Gare 21. S'adresser **Etude Ed. Junier, notaire,** rue du Musée 6.

CORCELLES

A louer, à des personnes tranquilles, un petit appartement remis entièrement à neuf. S'adresser à Mme Charles Colin, Corcelles 49.

A louer dès Saint-Jean un bel appartement de sept pièces et vastes dépendances, rue de la Treille. Eau, gaz, lumière électrique. S'adr. **Etude Ed. Junier, notaire,** rue du Musée 6.

Au centre de la ville

appartement de quatre chambres, plus chambre de fille sur même palier. Pour Saint Jean. S'adresser Terreaux 3, second étage.

CHAMBRES A LOUER

Chambre et pension soignée. — S'adresser au bureau du journal. 742

Belles chambres avec pension soignée. Beaux-Arts 3, 3me étage.

Jolie chambre au soleil pour monsieur rangé. Bercles 3, au 1er étage.

A louer immédiatement, à un monsieur tranquille, deux chambrettes contiguës. Belle vue. S'informer du n° 706 au bureau du journal.

Au centre de la ville, belle grande chambre-salon, au soleil. Balcon. S'informer du n° 524 au bureau de la Feuille d'avis.

Chambre meublée, indépendante, pour un monsieur, rue de l'Hôpital 11, 3me étage.

Place des Halles 5, 3me étage, magnifique chambre meublée, belle vue, et une plus ordinaire, à louer tout de suite, à des messieurs tranquilles.

Belle chambre meublée, Industrie 25, 2me étage.

Jolie chambre meublée, rue du Môle 4, 3me étage.

LOCATIONS DIVERSES

A louer, pour Saint-Jean, route de la Gare, un grand local au rez-de-chaussée, pour magasin, bureau ou atelier, avec logement au-dessus, de deux chambres, cuisine et dépendances. S'adresser à la Société Technique.

A louer tout de suite, au Tertre, un local d'atelier, avec cour attenante et logement de trois pièces. S'adresser Etude Guyot & Dubied, notaires, rue du Môle.

ON DEMANDE A LOUER

On cherche à louer, pour octobre ou novembre,

une villa

de 12 à 15 pièces avec dépendances, de préférence au bord du lac. Adresser les offres avec conditions à la Feuille d'Avis de Neuchâtel, initiales R B. 739.

Une demoiselle

demande chambre et pension, pour le milieu de septembre. Adresser offres et conditions sous initiales A B 735 au bureau de la Feuille d'Avis.

Pour Noël prochain, on cherche à louer, en ville ou aux environs immédiats, une propriété pour y installer un pensionnat de demoiselles. — S'adresser pensionnat Jeanneret-Humbert, Bevaix.

On cherche, pour famille de trois personnes, un appartement de cinq chambres ou petite maison avec jardin, au-dessus de la ville. Offres sous C. B. 728 au bureau du journal.

On demande à louer, en ville, pour le mois de septembre, une grande chambre non meublée, très bien éclairée, ou deux de grandeur moyenne. S'inf. du n° 647, au bureau du journal.

OFFRES DE SERVICES

Une jeune fille de toute confiance demande à se placer pour faire le ménage ou comme femme de chambre. S'adr. à Mme Louise Wenker, à Cortaillod.

Une fille de confiance

âgée de 25 ans, cherche place pour s'occuper de tous les travaux d'un petit ménage très soigné. Excellents certificats. Prétentions modestes. Offres sous A P 736 au bureau de la Feuille d'Avis.

Une personne de toute confiance se recommande pour des journées de lavages et récurages. S'adresser au bureau de la Feuille d'Avis. 734

UNE JEUNE FILLE

modeste et active, cherche place, pour servir dans un bon café ou hôtel. Elle est au courant du service et parle les deux langues. Certificats et photographie à disposition. S'informer du n° 740 au bureau de la Feuille d'Avis.

Jeune fille cherche place comme bonne d'enfants. S'adresser à Serrières, chez M. Devenoges.

Une jeune fille de 20 ans cherche place comme sommelière, pour tout de suite, dans un bon restaurant. Excellents certificats à disposition. S'adresser à Mme Gloor, rue du Tertre 10.

PLACES DE DOMESTIQUES

On demande pour tout de suite une jeune fille pour faire le ménage. S'adr. faubourg du Lac 8, 2me étage.

COCHER

Un jeune homme sachant bien conduire et soigner les chevaux trouverait de l'occupation immédiate chez M. Fritz Jeanrenaud, voiturier, à Fleurier.

Cuisinière est demandée pour deux mois dans une pension d'étrangers. Pour renseignements, s'adresser Terreaux 1, au 1er étage.

On demande, pour faire un petit ménage bourgeois à Zurich, une jeune fille de la Suisse française. Bonne occasion pour apprendre l'allemand et vie de famille assurée. S'adr. à Mme Hufnagel, Seefeldstrasse 44, Zurich V.

On demande une bonne domestique sachant faire la cuisine et bien au courant d'un service soigné. S'adr. chemin du Rocher 11, au 1er étage.

Madame Robert Comtesse, Oranienburg, Berne, demande pour la fin de juillet une fille propre, active, fidèle, et sachant bien faire la cuisine.

On demande pour la saison d'été, dans une pension d'étrangers, deux jeunes filles de 18 à 20 ans, pour faire le service des chambres et de table. Adresser offres et conditions à Mme L. Jurod-Jéquier, Crêt-Junod, près Ste-Croix.

On cherche pour la saison d'été, à la montagne, une

VOLONTAIRE

sachant coudre et disposée à faire le service de femme de chambre. S'adresser à Mlle W., Clos-Brochet 5, 2me étage.

On demande une bonne jeune fille pour aider aux travaux du ménage. S'informer du n° 727 au bureau du journal.

On demande une bonne fille, bien recommandée et ayant l'habitude du ménage. — S'adresser à Mme Bachelin, à Auvernier.

On cherche, pour le commencement de juin, une bonne cuisinière. S'informer du n° 614 au bureau de la Feuille d'Avis.

On demande une jeune fille qui aurait l'occasion d'apprendre la langue allemande. Bons soins, vie de famille. — S'adresser restaurant Schweizer, à Liestal.

Mme Hoffmann, bureau de placement, route de la Gare 3, demande des cuisinières, sommelières et filles pour le ménage.

EMPLOIS DIVERS

On demande une personne de confiance pour garder une maison de fin juillet à fin août. — S'adresser au bureau de la Feuille d'Avis. 738

Un précepteur

cherche place pour les mois d'été. Il possède son brevet pour l'enseignement primaire. S'adr. à M. Wasserfallen, prof., Fleurier.

Un jeune homme de 18 ans, qui a fait un apprentissage de

tailleur

de 2 1/2 ans, pourvu du diplôme professionnel, demande à entrer tout de suite chez un bon maître tailleur, pour se perfectionner. — Adresser les offres sous H 3071 N à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

Demoiselle parlant français et allemand, cherche place dans magasin quelconque.
S'adresser rue du Rocher 12, 1er étage.

Pour couturières

On cherche à placer comme **ouvrière** chez une couturière, à Neuchâtel ou au Vignoble, une jeune fille ayant fait un apprentissage de quatre ans. Etant sans famille, elle désire recevoir, outre un modeste salaire, la pension et le logement. Entrée le 15 juin. S'adr. à la présidente du Comité de Patronage de Travers.

REPASSEUSE

On cherche, pour tout de suite, une ouvrière ou une assujettie. — Adresse: Mme Falcy, repasseuse, à Vallorbes.

Monsieur marié, 45 ans, ayant travaillé pendant treize ans dans la même administration, désire emploi dans une administration, bureau ou maison de commerce, pour écritures, comptabilité, etc. Bonnes références. Simonney, Balance 2.

Commis-vendeur

Jeune homme au courant de la vente de tissus et confections, connaissant un peu la comptabilité, trouverait place pour le 1er juillet. Bons certificats exigés.
Offres avec photographie sous H S 716 au bureau de la Feuille d'Avis.

APPRENTISSAGES

Dans une imprimerie de la ville, on prendrait un apprenti conducteur de machine, âgé d'environ 16 ans. Le jeune homme serait rétribué. S'inscrire au bureau du journal. 732

On demande un apprenti ferblantier chez M. Morisetti, ferblantier, Grandson.

On cherche à placer une jeune fille comme apprentie giletière, où elle serait nourrie et logée chez sa maîtresse. — S'adresser chez Mme Bischoff, Bassin 6, Neuchâtel.

Place pour un apprenti chez G. Basting, tourneur, Place du Marché.

PERDU OU TROUVÉ

Trouvé une capote d'enfant. La réclamer, contre les frais d'insertion, au bureau du journal. 741

AVIS DIVERS

Brodeuse Une fille de bonne famille, connaissant à fond le métier de brodeuse, se recommande pour tous les travaux concernant cette branche. Elle donnerait aussi des leçons. S'adresser à Mlle Ida Hager Port Roulant 1, Neuchâtel.

SÉJOUR D'ÉTÉ

M. A. Glauser, aux Bugnenets, Pâquier (Val-de-Ruz), recevrait en pension messieurs, dames ou familles. Propriété à proximité de la forêt. Air salubre, bonne cuisine. Prix modéré. Téléphone.
Se recommande.

Bonne Pension-Famille

Rue Pourtalès 13 2me étage

Même adresse, leçons de français, d'allemand et d'anglais. — Prix modérés.

TERRASSE DE L'HOTEL TERMINUS

Jeudi 14 courant, à 8 ½ h. du soir

GRAND CONCERT

donné, en cas de beau temps, par

L'ORCHESTRE SAINTE-CÉCILE

ESCHOLZMATT près **Lucerne**. Station climatérique. **Hôtel Löwen**. Pension de famille. Séjour depuis 4 fr 50. Prospectus gratis. H 1821 Lz

HUIT JOURS A PARIS

TRAIN SPÉCIAL A PRIX REDUIT

Aller : Berne, départ le mardi 19 juin, à 9 heures du soir.
Retour : Paris (gare de Lyon), départ le jeudi 28 juin à midi.
Pour prix et conditions voir les affiches.
Les billets sont délivrés dans toutes les gares Jura-Simplon H 7042 L

Station climatérique

Macolin sur Bienne (Jura)

900 m. s. m.

HOTEL et PENSION BELLEVUE

avec belles dépendances. Funiculaire jusqu'à l'hôtel. Grand panorama sur les Alpes. Beau jardin. Halles couvertes. Excellente cuisine et bons vins.
Prix spécialement réduits pour les passants et les voyageurs qui pensent séjourner de samedi à dimanche. O H 4179

Téléphone. *Le propriétaire :* **ZAHND-COURANT.**

HOTEL DU POISSON — MARIN

TOUS LES JOURS

FRITURE DE PERCHES ET DE BONDELLES

Cours de Confection et Lingerie

d'après la méthode de Mlle Dubois, professeur de coupe; donné par Mme Jæger, la seule garantie en Suisse, la plus simple et facile, tous vêtements et lingerie garantis. Les élèves travaillent pour elles ou leurs connaissances et pour renouveler leurs toilettes. Renseignements sérieux chez d'anciennes élèves. Prospectus à disposition. — **Mmes C. Dubois et Jæger, faubourg du Château 15.**

BAINS DE STACHELBERG — Canton de Glaris — Station de Linthal

Situation magnifique. — Parc. — Lawn-tennis. — Station climatérique. — Source sulfureuse alcaline des plus fortes. — Bains, douches, inhalations. — Indications : Les affections catarrhales, les maux de la gorge, des bronches. — Rhumatisme, etc. Hydrothérapie. Massage.
Prix de pension en mai, juin et septembre : de fr. 7.— à fr. 8.50; juillet et août : de fr. 7.50 à fr. 12.—. O F 3643

Le médecin, **Dr Schönemann.** *Direction :* **Glarner.**

Exposition de Paris 1900

GRANDS HOTELS DU TROCADÉRO

Vue splendide. Boulevard Délessert et Quai de Passy. Aux portes de l'Exposition.

Ces hôtels possèdent tout le confort moderne et notamment la lumière électrique, des salles de bains à tous les étages, ascenseurs, téléphones, salons de conversation, salles de lecture, fumoirs, etc., ainsi que les derniers perfectionnements sanitaires.
☛ **PENSION :** comprenant logement, nourriture, l'éclairage électrique et service à partir de **18 francs** par jour. **Prix des chambres** (sans pension) : à partir de **9 francs** par jour. Restaurant à la carte et à prix fixe. Pour tous renseignements et pour retenir des chambres ou appartements, s'adresser au **Bureau central de la compagnie des wagons lits pour la Suisse: Centralbahnstrasse 21, Bâle, et aux agences et aux représentants de cette compagnie ou aux hôtels mêmes. — Agents à Neuchâtel : BAILLOT & Cie.**
☛ Une des grandes attractions de l'Exposition est le mouvant Panorama du Transsibérien au Trocadéro. Moscou à Pékin par train de luxe. Restaurants Russes et Chinois. K 1134 L

CASINO

HOTEL BEAU-SEJOUR

Mardi et Mercredi, les 12 et 13 juin 1900
dès 8 ½ h. du soir

Grandes soirées fantastiques

offertes par **Odress** et **Miss Aurora**
avec leurs colombes savantes

Réorérations inédites. Expériences amusantes.
M. François LEBOLD, pianiste.

ENTRÉE LIBRE

RÉPARATIONS de MONTRES

en tous genres
Edouard BELLER, Treille 3
Vente de montres sur commande
PRIX MODÉRÉS

HERNIEUX

Si vous voulez que vos hernies soient contenues radicalement, nuit et jour, sans souffrances, pouvoir vous livrer à tous les travaux, à tous les exercices, vous guérir à bref délai sans opération. (Des preuves sont à l'appui).
Adressez-vous à **M. A. de Thomis,** herniaire spécialiste, cabinet à **Liesle, près Besançon** (Doubs). Sera à consulter de 7 heures du matin à 4 heures du soir :
A Morteau: **Hôtel du Commerce, mercredi 27 juin 1900.**
A Pontarlier: **Hôtel de la Poste, jeudi 28 juin.**
☛ Revient chaque mois visiter ses clients. H 3055 N

CHAUMONT

Grand Hôtel, dimanche 17 juin, à 12 ½ h.

Dîner des actionnaires

Tous les amis de la Montagne sont invités.
Prière de s'inscrire directement à l'Hôtel de Chaumont ou chez M. Elskes, hôtel Bellevue.
Culte à 10 heures du matin.

CHAUMONT

Réouverture du service de la diligence **vendredi 15 juin.**

Cuisine Populaire

Place du Marché.

Vente à l'emporté

Soupe : 15 c. le litre.
25 c. les deux litres.
Légumes : 15 c. la ration.
25 c. les deux rations.
Viande : 30 c. la ration.
Vin naturel, rouge et blanc, à 40 c. le litre.

Bonne occasion

Une famille de Rothenfluh cherche un jeune garçon de 14 à 15 ans, qui désirerait apprendre la langue allemande. Le jeune homme devrait s'occuper un peu des travaux de la campagne, tout en suivant les classes du collège. Pour renseignements, s'adresser à M. Jules Capt, à Colombier.

Bateau-Salon HELVÉTIE

JEUDI 14 JUIN 1900
si le temps est favorable
(et avec un minimum de 80 personnes au départ de Neuchâtel)

PROMENADE
DU
TOUR DU HAUT LAC
avec arrêt à Estavayer

ALLER

Départ de Neuchâtel	2 h. — soir
Passage à Serrières	2 h. 10
» à Auvernier	2 h. 20
» à Cortaillod,	2 h. 40
» à Chez-le-Bart	3 h. 05

De Chez-le-Bart la **promenade continue** sans arrêt, en passant **devant** Vaumarcus, La Raise, La Lance et Concise, **pour arriver à** Estavayer **vers 4 heures du soir.**

RETOUR

Départ d'Estavayer	6 h. 15 soir
Passage à Chez-le-Bart,	6 h. 40
» à Cortaillod,	7 h. 05
» à Auvernier	7 h. 25
» à Serrières	7 h. 35
Arrivée à Neuchâtel	7 h. 45

PRIX DES PLACES

sans distinction de classes, aller et retour, pour le tour complet :

		Pensionnats
De Neuchâtel et Serrières,	fr. 1.30	fr. 1.—
D'Auvernier	» 1.20	» 0.80
De Cortaillod	» 1.—	» 0.60
De Chez-le-Bart	» 0.80	» 0.50

Pour les stations intermédiaires, tarif ordinaire (pensionnats 50 % de rabais).

N. B. — Ces courses du jeudi ayant été désirées par plusieurs pensionnats, instituts et établissements supérieurs d'instruction, si la participation est suffisante, elles seront renouvelées pendant l'été en variant les itinéraires.
La Direction.

Grande Brasserie de la Métropole

Ce soir et jours suivants

GRAND CONCERT

donné par la troupe

DE KASINE

pour la première fois en Suisse

M. & Mme BLANVALBIN
duettistes d'opéra.

Mlle Marcelle L'YS *comique* — **Mme de KASINE** *romancière*

NOUVEAU! SUCCÈS!

Mme SCHLEGEL

Sage-femme diplômée de la maternité de Berne,
rue de l'Industrie 12,
se recommande pour des accouchements.
Reçoit des pensionnaires.
Soins dévoués et consciencieux.
Pose de ventouses.

Couturière

se recommande pour de l'ouvrage à la maison ou en journée. Réparations aux habits d'hommes. Rue du Pommier 8.

Ebénisterie - Menuiserie
ANTIQUITÉS

Réparations en tous genres — Travail à domicile

U.-Alfred BONJOUR

Domicile : rue de la Treille 11
Atelier : quai de la Maladière
NEUCHATEL

PRIX MODÉRÉS *Se recommande.*

Représentation

On demande un agent, solvable et sérieux, qui pourrait s'occuper activement de la représentation sur place d'un vélo nouveau genre. Adresser les offres sous J 3777 J à l'agence Haasenstein & Vogler, Saint-Imier.

Docteur BAUER
ABSENT
pour service militaire

ÉTAT-CIVIL DE NEUCHATEL

Promesses de mariages.

Jean-Paul Laverrière, remonteur, Genevois, à Bienne, et Pauline-Elise Grisi, Bernoise, à Neuchâtel.

Robert Stalder, bûcheron, Bernois, divorcé de Anna-Maria née Sahli, à Neuchâtel, et Rosine Reuter, cuisinière, Bernoise, à Colombier.

Naissances.

10. Marie Marguerite, à Frédéric Pauli, chauffeur au chemin de fer, et à Marie née Schneeberger.

Décès.

10. Marie Célina Mauron, ménagère, Vaudoise, née le 19 décembre 1877.

NOUVELLES POLITIQUES

LES ÉVÉNEMENTS DE CHINE

Le «Matin» reçoit de son correspondant de Londres la curieuse information suivante :

Le point important, celui sur lequel il faut bien insister et qu'il faut bien imprimer dans l'esprit du public européen, c'est que l'agitation, on peut même dire, je crois, la révolte d'aujourd'hui, n'est pas une agitation antidynastique, n'est pas une révolte contre le gouvernement chinois; c'est une agitation contre les étrangers. On ne crie pas: «A bas le gouvernement!» on crie: A bas les étrangers!»

La meilleure preuve que je puisse vous en donner, c'est de vous montrer un ordre de convocation de Boxer.

Ici, mon interlocuteur tira de son portefeuille un morceau de parchemin couvert d'hiéroglyphes extraordinaires dûment signé, contresigné et paraphé, et où se trouvait «l'ordre de mobilisation» suivant, qu'il me traduisit mot à mot, et que je transcris littéralement :

« Société impériale très droite et très harmonieuse des Boxers.

Membre Un Tel,

Vous êtes convoqué pour telle date et vous devrez vous trouver à tel endroit. Exaltez la dynastie. Tuez les étrangers. Si vous désobéissez à cet ordre, vous perdrez votre tête.»

(Suivent les signatures.)

Vous voyez, conclut mon interlocuteur, c'est d'une clarté limpide, et il faut une certaine dose de naïveté pour s'étonner ensuite, comme depuis mon retour j'en vois d'aucuns le faire, que le gouvernement chinois n'ait pas encore arrêté un seul Boxer! Même en Extrême-Orient, où l'on est parfois très en avance on n'a pas encore pris l'habitude de s'arrêter soi-même.»

Ce qui corrobore les informations qu'on vient de lire, c'est que l'impératrice de Chine vient de promulguer un délit qui inflige un blâme exprès et sévère au général Nieh et à ses troupes pour avoir combattu les Boxers au lieu d'user de douceur et de conciliation à leur égard. Nieh était déjà suspect parce que ses soldats sont armés et exercés à l'européenne. Il avait engagé la lutte avec une certaine énergie. 1,500 des siens avaient tué 500 hommes à une force de 4,000 Boxers entre Yang-Tsoun et Lofa. Sur la route de Ta-Kou, il avait, avec 30 cavaliers, tué 21 rebelles. La lutte n'était pas trop égale; les Boxers, en effet, ne sont guère armés que de lances et d'instruments aratoires.

Il faut couper court à ses succès. Nieh n'avait rien compris à la politique impériale. On l'a renvoyé au camp de Lou-Taï, non sans lui avoir donné une bonne réprimande. Il est donc officiellement établi que les Boxers peuvent compter tout au moins sur l'indulgence, d'autres ajoutent sur la complicité des mandarins chinois.

— La «Daily-Express» dit que l'empereur de Chine a adressé aux puissances un appel les priant de le délivrer, de changer la capitale actuelle, d'établir un protectorat collectif sur la Chine, d'introduire toutes les réformes nécessaires et de le laisser régner.

On mande de Pékin au «Times» que le prince Kuan, très favorable aux Boxers, a été nommé président du Tsong-Li-Yamen. La résidence d'été de la légation britannique dont le gouvernement avait assumé la protection a été incendiée.

On mande de Shangaï à la «Daily Mail» qu'on se bat à Pékin depuis dimanche à 2 heures.

Douze soldats anglais et 20 américains sont partis pour protéger la mission méthodiste où sont refugiés tous les protestants de la région. Les catholiques sont réfugiés dans la cathédrale près de Pékin sous la protection des Français. Mgr Favre ayant eu la précaution d'armer les catholiques indigènes, ceux-ci opposeront aux Boxers une résistance désespérée.

On mande que le nombre des Boxers à Pékin augmente journellement.

A l'établissement central des missions américaines de Boston on dit que le nombre des chrétiens massacrés est de 982.

— Le ministre des Etats-Unis à Pékin a été invité à ne pas participer à l'alliance avec les puissances, mais à agir indépendamment pour protéger les nationaux. Il ne doit agir avec les puissances qu'en cas urgent.

La guerre anglo-boer

On mande de Lourenço-Marquès à la «Daily Express» que le bruit court que dans le combat de Vredfort 750 hommes ont été tués et blessés et que dans l'affaire de Roonesdal 150 Anglais ont été tués.

— On mande également au «Times» que les Anglais ont été repoussés à Donkeydorp avec de fortes pertes.

— Le laager de Klerksdorp se désagrège. Un commandant et 250 Boers se sont rendus. On attend déjà la reddition des autres.

On annonce de Botha-Pass que des canons établis à Unkeila bombardent Laing's Neck.

Afrique occidentale

Le «Colonial office» a reçu du Prahou une dépêche annonçant que le colonel Carter a attaqué les révoltés et a opéré sa jonction avec le capitaine Hale. Mais il a perdu durant le combat 94 hommes et 7 officiers européens. Ces pertes l'empêchent de continuer sa marche en avant.

NOUVELLES SUISSES

Qu'est-ce que la représentation proportionnelle ?

Nous trouvons la réponse à cette question dans la brochure de M. Ernest Naville, où on lit :

« Adressez-vous à des jeunes gens mineurs, même à des enfants d'une douzaine d'années, à des femmes qui ne participent pas à la vie politique, à des étrangers venant de pays où le régime représentatif n'existe pas, c'est-à-dire à des intelligences qui n'ont pas subi d'influence et pris l'habitude du principe majoritaire, et questionnez-les; voici le résultat que vous obtiendrez toujours. C'est du moins celui que j'ai toujours obtenu, en faisant à cet égard un très grand nombre d'expériences.

10,000 électeurs ont à choisir 10 représentants. Supposons qu'ils soient divisés en deux groupes, l'un de 6000 et l'autre de 4000. Combien les 6000 doivent-ils avoir de représentants? — 6.

Combien de représentants devront avoir les 4000? — 4.

Supposons ces électeurs divisés en trois groupes de 5000, 3000 et 2000. Combien les 5000 doivent-ils avoir de représentants? — 5.

Et les 3000? — 3.

Et les 2000? — 2.

Combien faut-il qu'un groupe renferme d'électeurs pour obtenir un représentant? — 1000.

Pourquoi un groupe de moins de 1000 électeurs ne peut-il pas avoir de représentant?

Parce qu'il n'y a qu'un seul représentant pour 1000 électeurs. Un groupe de 500 n'aurait droit qu'à la moitié d'un député et on ne peut pas faire des fractions de députés.

Que penseriez-vous d'un système qui, en portant les choses à l'extrême, permettrait que 5001 électeurs puissent avoir les 10 représentants, et 4999 point.

— Oh! ce serait injuste!

Ce simple dialogue, que j'ai souvent provoqué et entendu, renferme toute la théorie de la réforme électorale.

Il suffit pour condamner le principe majoritaire, et pour rendre évidente la valeur de cette formule sur laquelle on ne saurait trop attirer l'attention.

«La majorité est le principe des décisions, mais la proportionnelle doit être le principe de la représentation».

«A la question : Qu'est-ce que la représentation proportionnelle? il faut donc répondre : La représentation proportionnelle est la justice électorale.»

Jura-Simplon. — Le conseil d'administration du Jura-Simplon réuni le 11 juin à Berne, a approuvé le rapport de gestion et les comptes pour 1899. Il a décidé de proposer à l'assemblée des actionnaires la distribution d'un dividende de 4 ½ % aux actions privilégiées et de 4 % aux actions ordinaires, ainsi que l'affectation d'une somme de 3,490,000 francs aux comptes de réserve et d'amortissement. Une somme approximative de trois cent mille francs sera distribuée au personnel à titre de gratification, vu le résultat favorable de l'exercice. Il a été voté un crédit spécial de 109,650 fr. aux dépenses extraordinaires de construction *et de renouvellement du matériel.*

Le conseil a ratifié : une annexe à la convention du 7 novembre 1892 pour l'usage commun de la gare de Chavornay; une convention pour l'usage commun des gares de Neuchâtel et de la Chaux-de-Fonds; un contrat d'achat pour 30,000 tonnes de briquettes. Le comité d'administration a reçu les pouvoirs nécessaires pour approuver une convention avec la Directe Neuchâtel-Berne, réglant l'usage commun de la gare de Chiètres. La réunion de l'assemblée générale des actionnaires a été fixée au mercredi 27 juin, à 2 h. ½ de l'après-midi, à Lau-

(Voir suite en 4me page)

REMÈDE FORTIFIANT

M. le Dr **Em. Herz,** médecin pour dames, à **Rzeszow** (Galicie), écrit : « En ce qui concerne l'hématogène du Dr-méd. Hommel, c'est avec une véritable satisfaction que je vous fais savoir que ce médicament **a fait admirablement ses preuves** dans tous les cas de chlorose jointe à l'aménorrhoe et à la ménorrhagie, où le bien-être général et l'appétit des malades que je traitais se sont rapidement améliorés; les anomalies menstruelles dont elles souffraient depuis de longues années eurent bientôt disparu et au bout de peu de temps la guérison était complète. » Dépôts dans toutes les pharmacies. 24

Les gens gais se plaignent très rarement d'indigestions, de constipation, selles irrégulières, etc.; ces dérangements existant, ils engendrent la **mauvaise humeur.** Aussitôt que l'on utilise les pilules suisses du pharmacien Richard Brandt qui se vendent en boîtes de 1 fr. 25 dans les pharmacies, on obtient des selles régulières et alors les conséquences désirables pour beaucoup de monde disparaissent ordinairement. H 2931 X

sanne. M. Forster, juge d'appel à Berne, a été élu vice-président du conseil et membre du comité d'administration en remplacement de M. Francillon. M. Choffat, à Porrentruy, a été nommé membre du conseil d'administration.

CHRONIQUE AGRICOLE

Nous lisons dans le « Journal d'agriculture suisse » :

SITUATION. — La semaine que nous venons de traverser s'est distinguée par une température très élevée qui, venant après les dernières pluies tombées, a fait beaucoup de bien aux cultures. La vigne surtout en a largement profité et de partout on signale la belle végétation et le bel aspect des vignobles. Les céréales également bénéficient de la chaleur, et la culture en profite pour mener activement la fenaison. On signale ici et là des orages qui ont causé quelques dégâts aux récoltes, mais cela sur une échelle très restreinte, heureusement.

BLÉS ET FARINES. — On signale, dans plusieurs départements français, des orages qui ont occasionné de graves dommages aux récoltes en terre. Chez nous, tout semble concourir au bon développement des céréales. L'épiage des blés, terminé dans la plaine, se poursuit dans les régions élevées dans de très bonnes conditions; la floraison, commencée également, menace de se faire par un temps un peu trop sec, mais il est difficile de pouvoir concilier absolument les exigences de la vigne, de la fenaison et de la future moisson, et le temps actuel est trop avantageux à la culture pour que celle-ci désire en changer.

En ce qui concerne le cours du blé, il n'y a pas de changement à signaler. Les affaires sont du reste toujours peu importantes. Les avis des marchés étrangers signalent des prix fermes sans changement. Les cours des farines restent les mêmes avec même tendance faible que précédemment due aux offres faites par la meunerie française.

FOURRAGES. — Cette semaine est la grande semaine des foins. Déjà commencée la semaine dernière, la récolte va se poursuivre dans de bonnes conditions. On se montre très satisfait et de la quantité du fourrage et de sa qualité, qui seront toutes deux au-dessus d'une moyenne si le temps reste favorable. On a déjà vendu du foin nouveau. A Lausanne, samedi dernier, on le cotait de 5 fr. 30 à 6 fr. les 100 kil., alors que le foin vieux se vendait 8 à 10 fr. 50. Sur la place de Genève où le foin vieux ne vaut que 5 fr. 50 à 6 fr. 75, le foin nouveau débutera à des prix inférieurs. Nous ne connaissons pas de marchés pour le moment.

VINS. — Les nouvelles des vignobles sont toujours des plus satisfaisantes et l'on constate partout un grand nombre de raisins qui laissent entrevoir une abondance exceptionnelle. Toutefois il faut laisser encore passer l'époque de la floraison pour escompter plus sûrement les promesses du vignoble. Cette floraison commence à peine actuellement. Il faut aussi voir si les maladies ne seront pas développées outre mesure par la température orageuse qui semble devoir régner cet été. Pour le moment les traitements préventifs se font consciencieusement et on peut espérer que tout se passera bien.

Les prix des vins dans ces conditions restent stationnaires et les affaires sont toujours peu actives.

CANTON DE NEUCHATEL

Landeron. — La foire de juin n'est jamais aussi importante que les autres à cause des travaux agricoles. Toutefois, il y avait lundi une grande animation sur le champ de foire. Les marchands acheteurs étaient nombreux. Il y avait sur la foire plus de deux cents têtes de bétail dont une centaine de bœufs. Les prix sont élevés et les gros bœufs surtout se vendaient à de bons prix, 1100 à 1200 fr. Il avait été amené une cinquantaine de porcs, tous vendus à des prix bien hauts.

Prochaine foire le lundi 2 juillet.

Peseux. (Corr.) — Notre Conseil général, réuni lundi soir, a procédé à la nomination de son bureau et des différentes commissions locales.

MM. E. Béguelin, F. Bonhôte et H. Jacot sont réélus en qualité de président, vice-président et secrétaire. Le bureau est donc le même que dans la dernière législature. Ont été désignés pour faire partie du Conseil communal:

MM. A. Bonhôte, A. Petitpierre, Chs. Gauthey, F. Benoît, Ate Bonhôte, P. Widmann et H. Blaser. Les deux derniers conseillers sont nouveaux et choisis en dehors du Conseil général.

La Commission scolaire compte onze membres, comme auparavant; ce sont: MM. A. Blanc, E. Senft, A. Reymond, F. Berruex, J. Bonhôte, A. Petitpierre, Ch. Gauthey, Oscar Henry, E. Knab, Dr Béguelin, P. Roulet.

Colombier. — Le Conseil général a nommé son bureau comme suit: président M. Louis Merian. Vice-président M. Louis Gaille. Secrétaire M. Jean Belperrin. Secrétaire-adjoint M. César Perrin Questeurs MM. Emile Ueltschi et Henri Troyon.

Conseil communal. — Ont été réélus MM. Edouard Redard, Pierre Claudon, Ernest Paris, James Montandon et Numa Fréchelin.

Commission scolaire. — MM. Pierre Claudon, Alfred Gallino, Dr Weber, G. Kramer, C. Perrin, James Montandon, G. Grether, Z. Robert, L. Leuba, H. Chable, Louis Gaille, Eug. Berthoud, H. Courvoisier, Jean Belperrin et Dr Roulet.

Commission du feu. — MM. F. Stengelin, Alph. Renaud, G. Kramer, Louis Merian, H. Chable, Aug. Hauser et H. Courvoisier.

Commission de salubrité publique. — MM. Ed. Redard, Dr Weber, Ed. Dubois, H. Chable, L. Merian, Paul Jacot et Dr Roulet.

Commission du budget et des comptes. — MM. Jean Belperrin, F.-Aug. Jacot, C. Perrin, Emile Droz et Alfred Gallino.

Val-de-Ruz. — La 12e fête de gymnastique du district a eu lieu dimanche à Fontainemelon avec une participation de 47 concurrents. Les cinq premiers prix ont été attribués, aux engins, à Alfred Besson, Fontainemelon, et Ernest Robert, Fontaines, ex æquo, Adolphe Ludi, Colombier, Emile Clerc, Fontainemelon, Léon Buchs, Fontaines, et Charles Duvoisin, Cernier; — aux exercices nationaux, à Fritz Berger, Fontainemelon, Marc Luder, Chézard, Ch. Robert, Fontaines, Georges Montandon et Alfred Besson, Fontainemelon.

CHRONIQUE LOCALE

Eglise indépendante. — Le Synode de cette église s'est réuni hier matin, à 8 ½ heures.

M. H. Perregaux, pasteur, a ouvert la session par la prière et par la lecture de la Bible. M. H. de Meuron, président de commission synodale, occupe le fauteuil présidentiel en attendant la nomination du bureau, il souhaite la bienvenue aux membres du Synode et salue les délégués des Eglises libres sœurs de la nôtre: M. Rittmeyer, représentant de l'Eglise libre du canton de Vaud; M. Barnaud, de l'Eglise libre de Genève, et M. Reichel, de l'Eglise morave. Il signale aussi la présence dans le sein du Synode de M. Creux, missionnaire, et de M. Grandjean, secrétaire du conseil de la Mission romande.

Le bureau du Synode est immédiatement constitué comme suit: M. Borel-Girard, président; MM. Robert-Tissot et Calame-Colin, vice-présidents: MM. N. Brauen et N. Grospierre, secrétaires; plus quatre questeurs.

M. Borel-Girard prend immédiatement la présidence et donne la parole à M. James Courvoisier, secrétaire de la commission synodale, pour la lecture du rapport annuel de cette commission. Ce rapport constate pour les 23 paroisses indépendantes un total de 4602 électeurs, 6310 dames, 708 baptêmes, 597 catéchumènes instruits et 584 admis à la sainte Cène. Il passe en revue ensuite les décès et mutations qui se sont produits pendant l'exercice écoulé dans les différents corps ecclésiastiques; l'état vital des différentes paroisses est réjouissant, l'intérêt missionnaire ne cesse de s'accroître, enfin les finances de l'Eglise sont dans une situation favorable puisque la caisse centrale boucle avec un excédent de recettes de 25 fr. 70, après avoir eu 116,697 fr. 75 de recettes et 116,672 fr. 05 de dépenses.

Ce rapport, très applaudi, ne soulève qu'une courte discussion.

M. H. de Meuron demande la parole au sujet de l'achèvement de la « Bible annotée ». C'est, dit-il, un événement dans la vie de l'Eglise indépendante, puisque c'est dans son sein que ce travail — sans précédent en langue française — a été accompli. Il est du devoir du Synode d'exprimer sa reconnaissance à M. Frédéric Godet pour l'œuvre dont il a été l'initiateur et le directeur pendant vingt-deux ans; M. de Meuron propose en conséquence au Synode d'envoyer une adresse au dévoué professeur et de lui faire remettre un exemplaire spécial, relié avec soin, de la « Bible annotée ». Le Synode appuie cette proposition en se levant, et M. G. Godet adresse une prière de reconnaissance à Celui qui a permis de mener à bonne fin l'œuvre de ses serviteurs.

Les autres collaborateurs à la « Bible annotée » sont remerciés ensuite, tout spécialement les secrétaires du comité, MM. H. de Rougemont et A. Grandjean.

Le Synode entend ensuite le rapport de la commission de consécration qui propose, après examen, de donner la consécration à six candidats: MM. B. de Perrot, R. Gretillat, G. de Rougemont, P. Schnegg, J. Herzog et J. Henzi, tous licenciés de la Faculté indépendante. Le Synode admet les six candidats à la consécration.

M. P. Comtesse, fils, présente ensuite le rapport spécial de la paroisse des Planchettes. Il le fait avec une très grande conscience, déplore le départ de plusieurs familles indépendantes — qui subissent l'attraction de La Chaux-de-Fonds — et constate par conséquent l'affaiblissement numérique de la paroisse.

Une brève discussion suit ce rapport, et la séance est levée après une prière et le chant d'un cantique.

A 2 ½ h. le Synode rentre en séance et suit à son ordre du jour. Celui-ci appelle le rapport du Conseil de la Mission romande qui, se trouvant imprimé entre les mains des membres du Synode, n'est pas lu mais discuté par M. le prof. G. Godet, qui présente quelques observations et pose quelques questions auxquelles répondent MM. Grandjean, Calame-Colin et de Coulon. Après quoi le Synode vote l'approbation de la gestion du Conseil de la mission et accorde, sur la recommandation de la Commission synodale, un troisième délégué à l'Eglise libre de Genève dans le Conseil de la mission. Cette décision était motivée par l'augmentation notable des dons de Genève et l'envoi de deux missionnaires genevois dans le champ de travail de la Mission romande.

Le président donne ensuite la parole à M. le missionnaire Creux, qui exprime termes émus sa reconnaissance envers Dieu pour l'union des Eglises qui soutiennent la Mission romande. M. de Perregaux recommande à l'intercession du Synode et des Eglises qu'il représente, les familles des missionnaires Ramseyer et Perregaux dont la situation périlleuse est un sujet d'angoisse pour leurs parents et leurs amis. M. le past. Reichel, représentant de l'Eglise morave, apporte à l'assemblée les salutations fraternelles de l'Eglise qu'il représente et rappelle le jubilé du comte de Zinzendorf qui vient d'être célébré à Herrnhut.

M. de Coulon lit ensuite le rapport de la commission des missions qui dirige les études de quelques futurs missionnaires, parmi lesquels un étudiant en médecine. Le rapport de la commission d'évangélisation, lu par M. le pasteur Junod, insiste sur le travail poursuivi en vue de l'évangélisation parmi les Italiens. Le Synode vote l'approbation de l'activité de ces deux commissions puis écoute avec un vif intérêt les paroles fraternelles et sympathiques du délégué de l'Eglise libre du canton de Vaud, M. le pasteur Rittmeyer, de Montet. La commission des finances, par l'organe de M. Du Bois-Lardy, propose l'approbation des comptes, que le Synode vote en exprimant sa reconnaissance spéciale à son caissier central, M. Paul Humbert; puis après la lecture du rapport de la commission de chant sacré, présenté par M. le pasteur H. de Montmollin, signalant l'accueil toujours plus favorable fait aux cantiques de fête qu'elle publie, le Synode lève la séance terminée par une prière de M. F. de Montmollin.

Le soir à 8 ½ heures, réunion familière dans la belle propriété de M. Mayor, à Brooklyn, où le Synode avait été gracieusement invité.

Aujourd'hui, reprise de la session à 8 ½ heures et culte de consécration à 10 ½ heures, à la Collégiale.

Conseil communal. — Le nouveau Conseil communal s'est constitué mardi matin comme suit:

M. Edouard Hartmann, président, services industriels; suppléant, M. Jacot. M. Jean de Pury, vice-président, finances, domaines, bibliothèque et musées; suppléant, M. Benoît. M. Louis-Alfred Jacot, secrétaire, secrétariat, instruction publique et culte; suppléant, M. Porchat. M. Paul Benoît, police et assistance; suppléant, M. Jean de Pury. M. Ferd. Porchat, travaux publics et police du feu; suppléant, M. Hartmann.

Commission scolaire. — Nous trouvons dans le « National suisse » qui se publie à la Chaux-de-Fonds, un compte-rendu de la séance de lundi de la commission scolaire de Neuchâtel. Notre confrère chaux-de-fonnier a d'excellents et rapides « tuyaux » que nous souhaiterions à la presse de Neuchâtel-ville. Nous prenons la liberté de l'en féliciter et nous mettons nos lecteurs au bénéfice de ses renseignements.

Il nous apprend que la commission scolaire a réélu son bureau dernier, ainsi que le médecin des écoles, et qu'elle a nommé les comités spéciaux de Chaumont, de Serrières, du Vauseyon et de la Maladière, celui des Dames inspectrices, ceux des courses scolaires et de la fête scolaire.

La fête scolaire a été fixée au vendredi 13 juillet; les vacances commenceront le même jour et dureront jusqu'au 28 août.

M. Eug. Borel. président, a esquissé le programme de la période qui s'ouvre; ce sont les classes inférieures et les classes primaires qui feront plus particulièrement l'objet de la sollicitude de la commission.

M. Piaget, directeur des écoles primaires, a présenté la partie générale de son rapport annuel. Il y traite essentiellement des moyens de rapprocher, dans les classes, suivant une expression employée, l'arrière-garde de l'avant-garde, autrement dit de réduire le plus possible les « queues » qui souvent entravent la bonne marche de toute une école et les progrès des enfants studieux ou très bien doués.

Ces diverses questions seront soumises aux délibérations du corps enseignant de la ville et reviendront en temps utile à la commission qui, d'ailleurs, reconnaît l'importance du sujet et la nécessité de réaliser un progrès dans ce domaine.

FAITS DIVERS

Découvertes archéologiques. — Les fouilles que poursuit depuis quatre ans, à Corinthe, l'Ecole américaine, viennent de mettre à jour l'unique fontaine de l'Agora, dont parle l'historien Pausanias, et que surmontait une statue de Poseidon ayant un dauphin à ses pieds.

Cette fontaine est absolument intacte. Les têtes de lion, en bronze, fixées au mur et de la gueule desquelles jaillissaient les jets d'eau sont toujours à leur place au-dessus du bassin où les femmes de l'ancienne Corinthe venaient puiser cette eau dans leurs amphores.

Ce bassin est à vingt-quatre pieds et demi au-dessous de la surface actuelle du sol.

En continuant les excavations dans l'Agora, à l'ouest des Propylées, on a découvert des fragments d'un vaste édifice: des blocs massifs provenant d'architraves magnifiquement sculptées, des corniches et une série de statues colossales de dieux et de déesses, qui ont, — fait assez rare — conservé leurs têtes. On a retrouvé également quelques belles sculptures en relief, grecques et romaines, notamment une tête d'Ariane qui semble sortir des mains du sculpteur.

D'autres édifices adjacents à l'Agora ont été en partie ou entièrement mis à jour et les travaux continuent.

Il paraît de plus en plus probable que les blocs et les statues colossales en question proviennent des Propylées dont la reconstruction serait, dit-on, possible.

DERNIÈRES NOUVELLES

Berne, 12 juin.

Sur la proposition de l'ambassadeur de France, et après avis favorable formulé par les facultés des lettres et des sciences de l'Université de Paris, le ministre de l'instruction publique vient de décider que les jeunes Français domiciliés et élevés en Suisse, diplômés des gymnases de la Suisse romande ou de la Suisse allemande, pourront, sur la justification de leur diplôme, en obtenir l'équivalence avec le baccalauréat classique français.

Les demandes d'équivalence devront, après vérification préalable par le consul français, être adressées à l'ambassadeur, qui les transmettra avec ses observations à l'administration compétente. Les équivalences seront prononcées par décision d'espèce.

Paris, 12 juin.

Les bureaux de la Chambre ont nommé la commission pour le projet d'amnistie. Cinq des membres élus sont partisans du projet voté par le Sénat; les six autres veulent étendre l'amnistie aux condamnés de la Haute Cour.

Paris, 12 juin.

Au conseil des ministres qui au lieu ce matin à l'Elysée sous la présidence de M. Loubet, M. de Lanessan a annoncé l'arrivée à Saïgon de 600 soldats d'infanterie de marine, qui iront renforcer les troupes de débarquement en Chine.

Berlin, 12 juin.

Au Reichstag, le projet d'augmentation de la flotte a été adopté, en votation finale et à l'appel nominal, par 201 voix contre 103. La session est close.

Francfort, 12 juin.

On télégraphie de Bruxelles à la « Gazette de Francfort » que le Dr Leyds a été entendu lundi comme témoin dans l'affaire relative à la plainte portée par le gouvernement du Transvaal contre le baron Oppenheim et consorts. Sa déposition ne semble pas avoir anéanti l'affirmation des accusés qui assurent que le président Krüger et plusieurs autres notabilités transvaaliennes auraient accepté des pots de vin. La défense a demandé l'ajournement du procès, parce que plusieurs témoins sont dans l'impossibilité de venir déposer.

Aldershot, 12 juin.

Lundi avait lieu à Aldershot des manœuvres de volontaires et de milices. La chaleur était intense. Les opérations ont commencé à 8 h. du matin. Par une incurie inconcevable des autorités militaires, les hommes étaient coiffés de la minuscule calotte de petite tenue. Un grand nombre d'insolations se sont produites. L'hôpital d'Aldershot a reçu plus de 300 malades. Le soir, après les opérations, des voitures d'ambulance sont allés chercher les hommes laissés en arrière. Quatre ont déjà succombé; l'état d'un grand nombre donne des inquiétudes. Tous les journaux s'accordent à blâmer l'autorité militaire.

New-York, 12 juin.

L'amiral Kempf télégraphie que les puissances ont commencé à rétablir en commun les communications avec Pékin.

Londres, 12 juin.

Une dépêche du Cap annonce que le premier ministre Schreiner aurait accepté la démission de deux membres du cabinet. La crise est extrêmement aiguë. On doute que M. Schreiner puisse tenir contre le sentiment unanime des électeurs Afrikanders.

— Les journaux publient la dépêche suivante du Cap: « Selon des avis de source boer, le général De Wet, à la tête de 13,000 hommes, marcherait sur Johannesburg. »

Paris, 12 juin.

Une dépêche de Londres au « Temps » dit que le War office n'a aucune confirmation de la reddition de 1500 Boers au général Brabant dans le district de Ficksburg. Le War office a acquis la certitude que les forces ennemies laissées en présence du général Buller sont un simple rideau destiné à masquer la retraite des fédéraux vers Lydenburg où la plupart des Boers doivent être déjà.

Francfort, 12 juin.

On télégraphie de Londres à la « Gazette de Francfort » qu'une assemblée de 3000 personnes qui a eu lieu dimanche au parc Victoria en faveur des Boers a été troublée par des manifestants qui ont essayé par deux fois de prendre d'assaut la plate-forme. La police a repoussé les assaillants. Des coups ont été échangés, et plusieurs personnes grièvement blessées. Les orateurs ont dû être escortés par la police jusqu'à leur domicile.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(SERVICE SPÉCIAL DE LA *Feuille d'Avis*)

Francfort, 13 juin.

On mande de Constantinople à la « Gazette de Francfort » qu'en dehors des ambassadeurs des trois puissances garantes pour la Grèce, tous les autres se sont mis d'accord pour soutenir ce pays contre la Turquie dans l'affaire des tarifs différentiels.

S'il est possible, ils demanderont un tribunal d'arbitrage européen au cas où la Porte ne voudrait pas revenir à une base plus équitable.

Londres, 13 juin.

Selon une dépêche de Lourenço-Marquès, le consul du Transvaal annoncerait que les Boers auraient repris Bloemfontein. (Se méfier des dépêches de Lourenço-Marquès.)

Capetown, 13 juin.

M. Schreiner a formellement remis son portefeuille à sir Alfred Milner, gouverneur de la colonie, qui l'a engagé à prendre soin des affaires courantes jusqu'à repourvue du poste.

Londres, 13 juin.

Une dépêche de Capetown annonce qu'une partie des bureaux de la Chartered a été détruite par un incendie que les loyalistes attribuent aux rebelles afrikanders.

— 5000 ouvriers des docks, réclamant une augmentation de salaires, se sont mis en grève.

Londres, 13 juin.

Le général Buller télégraphie que les Boers ont évacué Laing'sneck et Majuba. Lui-même campe à 4 milles au nord de Volksrust, à cause du manque d'eau.

Londres, 13 juin.

La maison des Missions protestantes a appris que les catholiques indigènes, armés par leurs missionnaires, ont établi des postes sur la toiture des maisons des autorités, dans les localités au sud de Pao-Ting-Fou. Ils ont tué 80 Boxers et ont eu 6 tués et 8 blessés.

Monsieur Frédéric Scherf, Madame et Monsieur Louis Arndt et leur enfant, Mademoiselle Anna Scherf, Monsieur Charles Scherf, à Neuchâtel, Monsieur Louis Bonjour et sa famille, à Lignières, Madame et Monsieur Olivier Ray et leurs enfants, au Hâvre, Monsieur Henri Scherf et famille, à Boudry, Madame et Monsieur Köppen, à Neumün ter, Madame Adèle Cosandier et famille, au Landeron, les familles Bonjour, Cosandier, Gauchat, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère épouse, mère, grand'mère, sœur, belle-sœur, tante, nièce et cousine,

Madame Louise SCHERF, née BONJOUR

décédée aujourd'hui 11 juin, après une longue maladie.

Heureux sont dès à présent les morts qui meurent au Seigneur. Oui, dit l'Esprit, car ils se reposent de leurs travaux et leurs œuvres les suivent.

Apoc. XIV, 13.

L'enterrement aura lieu mercredi 13 courant, à 1 heure.

Domicile mortuaire: Gibraltar 16.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

On ne reçoit pas.

AVIS

Aucun changement d'adresse ne pourra être pris en considération s'il n'est accompagné :* a) *de la somme de 50 centimes ;* b) *de l'ancienne adresse ;* c) *de l'indication si le changement est momentané ou définitif.

ÉTAT-CIVIL DE LA BÉROCHE

MOIS DE MAI 1900

Mariage.

11. Alber, Léon-Arthur, agriculteur, et Imhoff, Jeanne-Wilma, les deux Bernois, à Gorgier.

Naissances.

1. Jean-Jacques, à Paul-Alfred Guinchard, négociant, et à Lucie née Guebhardt, à Sauges.

7. Blanche-Marie, à Charles-Auguste Barbey, facteur-aiguilleur au J. S, et à Julia-Anna née Guyenet, à Gorgier.

9. Adrien Jonas, à Louis-Jonas Berger, agriculteur, et à Cécile née Vuarnoz, aux Prises de Gorgier.

10. Pierre-Antoine, à Léopold-Alfred de Rougemont, agronome, et à Jeanne née de Montmollin, à la Nalière.

14. Marguerite Emma, à Charles-Louis Jacot-Descombes, agriculteur, et à Emma née Bourquin, à St-Aubin.

14. Charles Ernest, à Charles-Auguste-Théodore Burkhard, ébéniste, et à Jenny née Wuillemin, à Montalchez.

28. Nelly-Louise, à Jacob Frey, tonnelier, et à Rosina née Zeller, à St Aubin.

Décès.

2. Louise-Emma née Dessaules, épouse de Jean Schupbach, Bernoise, au Devens, née le 25 décembre 1847.

26. Marie-Louise née Borgognon, épouse de Oscar-Ergène Barbier, Française, à Chez-le-Bart, née le 24 juillet 1832.

Ce numéro est de six pages

IMPR. WOLFRATH & SPERLÉ

IMMEUBLES A VENDRE

Immeubles à vendre

Route de la Côte, Est. Villa avec jardin ombragé, vigne.
Route de la Côte, centre. Belle maison, 3 appartements, jardin.
Route de la Côte, Ouest. Deux maisons de 3 appartements, jardin.
Boine. Maison, jardin, verger.
Cassardes. Villa et grand jardin.
Fahys. Petite maison et jardin.
Abords de la gare. Trois petites maisons, avec dégagement; rapport élevé.
Rue de l'Industrie. Petite maison, 7 chambres, cuisine, jardin.
Port-Roulant. Villa ayant 2 appartements, terrasse, jardin et vigne.
Evole. Maison de rapport.

Etude Ed. Petitpierre, notaire
Rue des Epancheues 8

A VENDRE

une maison de rapport et d'agrément. Situation agréable à proximité de la Gare J. S. Le bureau du journal indiquera. 574

Société de l'Ermitage

Neuchâtel

Beaux sols à bâtir, à vendre. S'adr. au notaire A.-N. Brauen, Trésor 5.

PROPRIÉTÉ A VENDRE

A vendre, au bord de la route de St-Blaise et à 5 minutes de l'Académie, jolie propriété de 12 pièces. Beaux ombrages. Belle situation pour pensionnat. S'informer du n° 579 au bureau de la Feuille d'avis.

Propriété à Auvernier

A vendre une propriété très bien située, comprenant maison de trois appartements, jardin potager et d'agrément.
S'adresser Etude Ed. Petitpierre, notaire, Epancheurs 8.

ANNONCES DE VENTE

PIANOS

HARMONIUMS
et autres instruments de musique
choisis et garantis, des meilleures fabriques suisses et étrangères.

HUGO-E. JACOBI
facteur de pianos
9 et 11, Rue Pourtalès, 9 et 11
(rue en face du Jardin anglais, entre l'Académie et le Collège de la Promenade)
NEUCHATEL

DÉPÔT A LA CHAUX-DE-FONDS :
11, rue du Parc 11,

VENTE — ÉCHANGE — LOCATION
Réparations et accords de pianos et harmoniums
Recommandé par
les principaux professeurs de musique.
Pianos d'occasion à prix avantageux.

Seul dépositaire dans le canton **des fabriques de 1er ordre**, telles que : Julius Blüthner, Pleyel (nouvelle construction pour l'exportation), Kaps, Görs & Kallmann, Thürmer, etc., etc.

SALLE DE VENTE

ECLUSE 4

Grand choix de meubles en tous genres, tels que: lits en bois et en fer, canapés-lits, divans, meubles de salon, commodes, lavabos-commode, tables en tous genres, tables de nuit, chaises en tous genres, dressoirs, secrétaires, armoires à une et deux portes, régulateurs, tableaux, glaces et potagers.

Se recommande,
S. RENTSCH.

Liquidation complète pour cessation de commerce

PRIX SPÉCIAUX pour liquider en 60 JOURS

le stock entier de

30000 mètres de belles nouveautés

Avis important. Les tissus anciens ou défraîchis ont été soldés en bloc aux soldeurs; il ne reste en magasin que de la marchandise nouvelle, de première fraîcheur et qualité, commissionnée pour cette saison.

TISSUS UNIS pour ROBES, JUPES, etc. (GARANTIS SOLIDES)

Serge, Cheviottes, Armures, Granités, Nattés, Brochés, Beige, Loden du Tyrol

100 à 130 cm., pure laine et mixte. — Chaque article en grand assortiment de teintes nouvelles de la saison.

Prix jusqu'à présent	0.95	1.45	1.75	1 95	2.25	2.90	3.50	3 90
Prix de liquidation	**0 45**	**0.75**	**1.10**	**1.25**	**1.45**	**1.75**	**1.90**	**2.45**

Nouveautés pour costumes soignés

COVER-COAT **COBCS-CREW**	pure laine largeur 100 et 120 cm.	Prix jusqu'à présent	3.75 à 5 80
	Superbe choix de dispositions et coloris nouveaux	**Liquidé**	**2.10 à 3.80**
TENNIS RAYÉ **TOILE NATIONALE** □	pure laine, 100 cm.	Prix jusqu'à présent	2.90 à 3 90
		Liquidé	**1.95 à 2.45**
JASPÉ 2 TONS **AUSTRIAS** **EOLIENNE** **ETINCELLES** **BENGALI**	pure laine et mi-soie 100 et 120 cm *Pour costumes riches*	Prix jusqu'à présent	3.50 à 6.50
		Liquidé	**1.70 à 3.90**
ALPAGAS (brillant comme de la soie) **MOHAIRES,** pure laine **BENGALINE,** » » **POPELINE,** » »	largeur 100 et 120 cm.	Prix jusqu'à présent	2.90 à 5.80
		Liquidé	**1.75 à 3.80**
TOILES A CARREAUX **ECOSSAIS** **DAMIERS**	pure laine largeur 100 cm.	Prix jusqu'à présent	1.45 à 3.75
		Liquidé	**0.85 à 2.45**
DRAPS DE DAMES pour costumes tailleurs et de voyage **DRAPS MÉLANGÉS** **DRAPS SATINÉS** **DRAPS AMAZONE** **DRAPS FOULÉS**	pure laine largeur 120 et 135 cm. décatis. *Enorme choix de coloris et dispositions*	Prix jusqu'à présent	4 85 à 6.80
		Liquidé	**2.90 à 3 50**

Occasion exceptionnelle **5000 mètres de ravissantes nouveautés pure laine, mi-soie, etc.**
Assortiment complet de teintes nouvelles

Prix jusqu'à présent	1.95	2.25	2 50	2.90	3.25

liquidés, pour faire place, au prix unique de fr. 1.45

Coupons pour robes, les 6 mètres pour 2 90, 3.90, extra 8.70

Entrée libre. — Avant de faire vos achats, visitez les magasins

A LA VILLE DE NEUCHATEL

Rue du Temple-Neuf 24 & 26

Cors aux pieds
durillons, verrues
enlevés pour toujours et sans douleur par le
HASCHISCH
du pharmacien O. KARRER
Prix: 1 franc
Envoi postal partout par la pharmacie du Dr A. Baur, Zurich.
Dépôts : Neuchâtel, pharmacie Bourgeois; au Locle, pharmacie Theiss. H2193Z

CACAO DE JONG HOLLANDAIS

(Fournisseur de la Cour Hollandaise)
garanti pur, soluble, nutritif, économique et de goût et arome délicieux.
Se vend dans les épiceries fines, pharmacies et drogueries. H 2462 Z

Représentation générale pour la Suisse:
P. WIDEMANN, successeur de F. Fark, ZURICH

Toujours belle Maculature à 25 centimes le kilo, au bureau de cette feuille

---

Tous les jours, **arrivages de belles**

PALÉES

Au Magasin de Comestibles
SEINET & FILS
8, Rue des Epancheurs, 8

FLEUR de SOUFRE
pour la vigne, 10 fr. 50 le sac de 50 kilos.
Pharmacie A. Bourgeois, Neuchâtel

BICYCLETTE D'OCCASION

A vendre, Côte 57, bicyclette 1re marque anglaise, en bon état, à bas prix.

En vente dans tous les bons magasins d'épicerie. H 12688 L

VINS

à base de raisins secs

Blanc, 1re qualité, 21 fr. l'hectolitre.
Rosé, supérieur, 23 fr. »
en fûts de 50 à 600 litres, franco station destinataire.

Pureté garantie par plusieurs analyses de chimistes suisses. Vente au comptant. Echantillons à disposition.

S'adresser à
CHARLES TILLIOT
à Neuchâtel

A vendre faute de place

Un buffet bois dur, deux malles, 1 table de nuit et divers ustensiles de cuisine.
S'adresser rue Pourtalès n° 13, au 4me étage, à gauche.

Bois de chauffage

On offre à vendre, en bloc ou en détail, environ 100 stères foyard, gros cartelages, premier choix, et 50 stères sapin et branches livrables par vagons ou rendus à domicile à partir de trois stères. Livraisons irréprochables, prix avantageux. S'adresser à Charles Estrabaud, à Cormondrèche.

Chaque semaine, grand arrivage de

JAMBONS (Pic-Nic)

à 70 cent. la livre
Au magasin de comestibles
SEINET & FILS
8, rue des Epancheurs, 8

Magasin au centre de la ville

On offre à remettre un commerce en pleine activité, situé au centre des affaires, dans la rue la plus fréquentée. Eventuellement, on louerait, pour époque à convenir, les locaux occupés par ce commerce, soit : magasin, arrière-magasin, cave, logement et dépendances.
S'adr. au **notaire Ed. Petitpierre,** rue des Epancheurs n° 8.

---

2 **Feuilleton de la Feuille d'Avis de Neuchâtel**

L'ÉCLIPSE

par **ADOLPHE RIBAUX**

En ce moment au-dessus de Boukornine, — qui, tout violet sur le fond smaragdin du ciel oriental, semblait une montagne d'améthyste — la pleine lune pointa, magnifiquement large et pure. Aux féeries pourprées du couchant succéda une lumière d'argent bleu, mystérieuse et d'une suave poésie. L'aspect du paysage s'idéalisa, prit la majesté suprême des nuits bibliques; on devinait que le désert n'était pas loin, et cette grande fleur de nacre épanouie dans l'étendue paraissait faite pour éclairer le sommeil de Booz et de Ruth-la-Moabite.

Comme une flèche, une idée — une inspiration! — traversa le cerveau de Jacques. La «dépêche tunisienne» qu'il avait lue après son déjeuner, annonçait pour le soir une éclipse de lune, — presque totale et qui devait durer quelque deux heures, — ajoutant, en manière d'observation, que ce serait sans doute le sujet d'une grande stupeur pour les indigènes de la campagne, absolument ignorants de toute notion d'astronomie.

Jacques se dit que l'éclipse arrivait à point, lui permettant de frapper l'imagination des habitants du «douar» et, peut-être, d'acquérir sur eux, si portés à la superstition, cet empire auquel, jusqu'alors, il s'était vainement essayé et que, de plus en plus, il jugeait indispensable.

«Oui, parbleu, pensa-t-il, voilà une bonne revanche à prendre! Et dont je me trouverai bien!...»

Il fronça les sourcils, son visage se fit sévère, sybillin, et, d'une voix prophétique:

— Vous m'avez entendu, et à quelles conditions, je pourrai vous rendre ma bienveillance. Je vous donne deux heures pour réfléchir et m'apporter une réponse. Au bout de ces deux heures, si vous n'avez pas fait amende honorable et si je n'ai pas reçu toutes garanties matérielles, la punition s'abattra sur vous...

Et, comme un sourire s'esquissait sur les lèvres de Messaoud:

Nous autres «Roumis» que vous méprisez tant, sommes tout de même plus forts que vous! Et je vous en fournirai une preuve. Cette lune, si avant deux heures vous n'avez pas réparé le mal commis, vous la verrez diminuer et disparaître!

Et il tendait les bras, dans un geste de conjuration, vers l'astre qui montait lentement dans la sérénité du ciel.

Un rire général répondit, Massaoud se tenait les côtes et il balbutia:

— Oh! «Sidi», «Sidi», tu n'es pas capable d'un tel prodige!... La lune va briller toute la nuit... comme hier et comme demain!...

Et derechef tous de rire!

Vernon répéta:

— Vous verrez cette lune diminuer et disparaître!...

Puis, après quelques minutes d'attente, pendant lesquelles l'hilarité ne fit que croître, il s'en alla, très digne, sans ajouter un mot. La lune était splendide; l'immense plaine formait comme un lac de lumière: d'exotiques parfums s'exhalaient de la brousse; une nuit incomparable, en même temps divinement douce et d'une saisissante sauvagerie. Très loin, vers Klidiah, on entendait les chacals hurler.

Vernon regagna sa demeure. Aux alentours, le contre-maître, les ouvriers fumaient et devisaint. Il ne dit rien de ce qui venait de se passer, car parmi ces hommes il y avait plusieurs Arabes, et il les tenait tous, à degrés divers, pour des espions et des traîtres. Peu après, tout le monde était couché, sauf le propriétaire, curieux de voir le résultat de son «idée!»

«Pas un ne lit la «Dépêche», pas un ne soupçonne ce qu'est une éclipse! A moins de choses invraisemblables, ils vont me prendre pour un prophète, ayant plein pouvoir sur les éléments et le cours des constellations! Les habitants de ce «douar» sont parmi les plus reculés, les plus intransigeants... Seul Messaoud est allé à Tunis une ou deux fois, et il n'en est pas moins resté sauvage... Je n'ai pas à craindre de voir le pot aux roses découvert!»

En cette minute, une légère brise lui apporta un écho de cris et de rires.

«Ah! vous vous moquez de moi! ajouta-t-il. Patience, mes enfants, patience!»

Dans le «douar», en effet, on s'égayait fort aux dépens du «mouleh». Sa menace avait laissé les Arabes parfaitement tranquilles. Si c'était là tout leur châtiment, ils n'avaient qu'à perpétrer d'autres méfaits. Et le nom du «Sidi» courait de bouche en bouche, tourné en dérision, couvert de bave, maudit.

Tout à coup, sur le bord du large disque lunaire, une ombre surgit. Pas traces, cependant, d'un nuage, d'une brume, dans le ciel qui bombait glorieusement sa coupole démesurée, d'un bleu intense tournant au violet. L'ombre mystérieuse grandit, grandit de telle sorte que bientôt un demi-quartier de la lune se trouva comme rongé. L'allégresse des indigènes s'était brusquement refroidie: ils considéraient avec surprise ce phénomène inattendu, inouï, qui les déroutait complètement. L'ombre continuait, la lune se rapetissait; la surprise se changea en terreur. Ce n'était donc pas une plaisanterie, la menace du propriétaire? Il possédait vraiment un pouvoir surnaturel... la vengeance dont il les avait menacés, — cette disparition de la lune, — allait s'accomplir? Les femmes éclatèrent en lamentations; les enfants poussèrent des cris, coururent se cacher dans les jupes de leurs mères; les hommes se regardaient, stupéfaits, angoissés, dans l'attente de la catastrophe; il n'était pas jusqu'aux chiens kabyles qui n'eussent l'air mal à l'aise.

Et l'ombre s'étendait de plus en plus sur la face de l'astre condamné.

— Le «mouleh» a dit vrai! s'écria Messaoud, la voix étranglée. Encore une heure, une heure et demie, et ce sera l'obscurité complète! Par Allah! ce chrétien — il ne disait plus ce chien de chrétien! — est un prophète!... Courons chez lui, implorons son pardon... payons tout ce qu'il demandera!

— Oui, courons, courons!

— Quelques présents nous le rendront propice!... femmes, emportez vos plus belles poules, vos bijoux... tout ce que vous avez de précieux...

Et, au complet, la population du «douar», comme une trombe humaine, se précipita vers la demeure de Jacques Vernon. Hommes, femmes, enfants, ils allaient, d'une course éperdue, se déchirant aux épines des figuiers d'Inde, se

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres.)

Robes de Foulard-Soie Fr. 17.50

et au-dsssus, 14 mètres, franco à domicile. Echantillons pour faire son choix. La maison envoie aussi des échantillons de la « Soie Henneberg », en noir, en blanc et couleurs, pour blouses et robes, à partir de 95 centimes jusqu'à 23 fr. 30 le mètre.

Véritable seulement si elle est achetée directement de ma maison

G. HENNEBERG, fabricant de soieries à ZURICH

21, Faubourg du Lac **SALLES DE VENTES DE NEUCHATEL** Faubourg du Lac 21

GRAND CHOIX DE MEUBLES DE JARDIN ET DE VERANDA

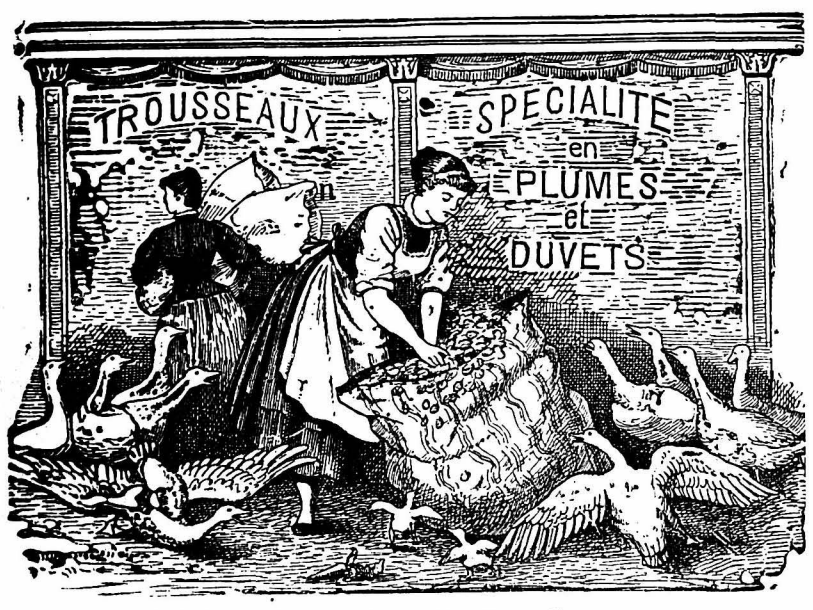

Dépôt de fabrique

Grand choix de **CRIN ANIMAL**, la livre fr. **0.75, 1.25, 1.45, 1.75, 1.95, 2.45, 2.85, 3.45, 3.75, 3.90, 4.50**, en gris, noir et blanc.
CRIN VÉGÉTAL et **TEMPICO.**
COUTIL POUR MATELAS et **FONDS DE DUVET**, dep. **1.25.**
LAINE POUR MATELAS, dep. **95** c., fr. **1.25, 1.75, 1.85, 2.25, 2.45** la livre.
PLUMES, depuis **55** c. à fr. **3.25** la livre, grand choix et dégraissées.
EDREDONS blancs et gris, dep. fr. **3.50 à 9.50.**
TOILE grande largeur, pour draps de lit, dep. **75** c.
CRETONNES, BAZINS et **LIMOGES**, grande largeur, pour fourres.
Grand choix de **LINGERIE** dans toutes les qualités.

La maison se charge de faire les matelas et les duvets

Service réel et soigné

AU LOUVRE

RUE DU SEYON

Se recommande, **X. KELLER-GYGER.**

Articles de Voyage — Maroquinerie

GUYE-ROSSELET

Rue de la Treille 8 (ancienne Poste)

Maison spéciale pour la vente des articles: Malles et valises de tous genres. — Sacs de voyage de toutes grandeurs et qualités. — Sacs de dame. — Plaids anglais et autres. — Sacs de touristes. — Guêtres en cuir, coutil, drap. — Pégamoïd.

Sacs courrier pour les voyages. — Sacs à marche en cuir et toile cirée. — Ceintures et courroies. — Nécessaires de voyage, garnis et non garnis. — Gobelets pique-nique. — Toilette. — Petits nécessaires pour la couture. — Etuis et poches à argent. — Buvards. — Boîtes à chapeaux, à cols et manchettes. — Rouleaux. — Etuis pour souliers. — Serviettes. — Sacs d'école. — Pochettes. — Porte-feuilles. — Porte-cartes de visite et photographies. — Porte bagages pour vélos. — Etuis pour parapluies. — Gibecières. — Porte-monnaie. — Porte-musique. — Malles et paniers osier de tous genres avec ou sans serrure. — Piolets. — Alpenstocks et cannes.

Toujours grand choix de parapluies et ombrelles

RÉPARATIONS SPÉCIALITÉS

Demandez

LA THYMOLINE

succès infaillible contre les

GERCES (Teignes)

La boîte de 48 pastilles

En vente dans les pharmacies et droguerles. H 2737

Marchandises de première fraîcheur

Chemisettes et Blouses en toile imprimée et zéphirs

Prix jusqu'à présent : 5.80 à 14.50; **liquidé : 3.90 à 7.80**

Chemisettes et Blouses pure laine

RABAIS 40 A 50 %

12 Blouses de soie, modèles de Paris de cette saison

Prix jusqu'à présent : 39.80 à 58.—; **liquidé au choix : 23.—**

Coupons de soie et de velours au rabais

Liquidation aux grands magasins

A LA VILLE DE NEUCHATEL

Rue du Temple-Neuf 24 & 26

Les Cafés Torréfiés

en paquets de 125, 250 et 500 grammes

HINDERER FRÈRES & Cie

GRANDSON

se trouvent chez M. Zimmermann, Epancheurs; Société de Consommation, Sablons et Moulins; Mme Donnier-Beck, Seyon; MM. F. Gaudard, faub. de l'Hôpital; R. Lüscher, faub. de l'Hôpital; E. Mathys, Evole 9.

« IDÉAL » aliment pour enfants, de F. Streckeisen

La farine d'avoine lactée

est le seul aliment joignant aux qualités incontestées du lait stérilisé les propriétés fortifiantes de l'avoine. — Facile à digérer, nutritif par excellence, il est par cela même **meilleur marché** que les autres farines lactées.

Dépôt : pharmacie F. Jordan.

On offre à vendre deux
JEUNES CHIENS
véritables spitz des Alpes bernoises, manteau blanc, bons pour la garde, à choisir sur trois. — S'adresser Rocher n° 48.

heurtant aux troncs des oliviers, suivis des chiens affolés. L'ombre croissait sur la lune; la lueur d'argent bleu diminuait, et tous, persuadés que les paroles du «Roumi» allaient s'accomplir à la lettre, que, s'ils ne réussissaient pas à le fléchir, à lui arracher son pardon, c'en était fait pour eux du bel astre étincelant, ils se sentaient saisis d'une indicible épouvante!

Ils furent accueillis par une sarabande insensée du grand danois attaché devant la porte du bordj « Vernon. »

Et tous se mirent à psalmodier:

— Ja «Arfi!» Ja Arfi! (ô maître! ô maître!)

Jacques les avait entendus venir. Il pensa: «Ça y est! Mais gardons notre sérieux jusqu'au bout!» et il ne se hâta point de paraître.

« Ja Arfi! » « Ja Arfi! » « Ja Arfi! »

Lorsque enfin Jacques se montra dans l'encadrement lumineux de la croisée, tous se prosternèrent.

«Un trait de génie que j'ai eu là, se dit Vernon, désormais je les tiendrai dans ma main! »

Et, à haute voix:

— Que voulez-vous?

Dans un silence de mort, Messaoud s'avança, s'inclina trois fois jusqu'à terre:

— « Ja Arfi », tu as dit vrai et tu es plus puissant que nous! Nous venons confesser notre faute et implorer ta miséricorde. C'est nous qui avons mis le feu à la meule de paille; fixes-en le prix; nous payerons tout ce que tu voudras!

— Il était temps que vous vinssiez! fit Vernon.

Et il désignait la lune, à présent aux trois quarts rongée et qui ne versait plus qu'une pâle lueur de cendre.

Un moment, et elle s'effaçait!

— « Ja Sidi » reprit Messaoud, avec plus d'humilité encore, aie pitié, retire ta malédiction de dessus nous, nous payerons tout ce que tu voudras, et ces femmes t'ont apporté quelques présents!...

« Victoire complète! pensa Vernon, soyons bon prince, ne les laissons pas davantage dans l'angoisse! Aussi bien l'éclipse va-t-elle décliner, et il s'agit de ne pas compromettre mon prestige! »

— Aie pitié de nous, et nous appellerons sur toi toutes les faveurs d'Allah!

L'obscurité était presque totale et, les «mouquères», croyant que le «Roumi» resterait implacable, recommençaient leurs lamentations.

— Je consens à pardonner, fit Vernon. La meule, je vous l'ai dit, valait mille francs. Vous aurez quinze jours pour vous acquitter. Est-ce convenu?

— Tout ce que tu voudras!

— C'est bien. Avant une demi-heure la lune vous redeviendra visible comme à moi, et aussi belle qu'auparavant. Retournez chez vous, et que ceci vous serve de leçon!

Les gémissements se changèrent en cris de joie, le nom du « Roumi » fut couvert de louanges, et tous s'en allèrent, allégés d'un grand poids.

Ils n'avaient pas encore atteint le «douar» que sur la lune l'ombre décroissait; lente, très lente, mais parfaitement visible à l'œil, elle se retirait, la partie lumineuse grandissant de minute en minute. Et à mesure le paysage reprenait forme et couleur: on distinguait de nouveau le profil des montagnes, les vergers d'oliviers, les plantations des figuiers d'Inde, les larges espaces de vigne. Comme ils avaient suivi l'effrayante diminution de l'astre, les Arabes suivaient sa bienheureuse renaissance; s'exclamaient, se félicitaient d'avoir échappé à l'effroyable malheur, se serraient les mains. Les femmes, leurs doigts devant la bouche, faisaient entendre cet étrange «toulioll», moitié chant, moitié rire, qui est de toutes les fêtes arabes. Quand ils arrivèrent au «douar», la moitié de la lune était découverte, et peu après le disque entier se montrait de nouveau, splendide, éblouissant, plus beau, semblait-il, qu'on ne l'avait jamais vu!

FIN.

LIBRAIRIE

*** Vient de sortir de presse la livraison 24 de « La Suisse au 19me siècle » (Lausanne, F. Payot), qui termine le deuxième volume de cet ouvrage distingué par la fin de l'étude de Ch. Brun sur les arts plastiques dans la Suisse allemande, et des articles de A. Niggli et de Ferdinand Held concernant la musique. Parmi les illustrations, il en est une exquise, la reproduction d'un intérieur de l'Oberland, d'après Nicolas Kœnig; à mentionner, aussi, les portraits de divers musiciens suisses.

*** Nous recevons la 2me livraison du « Dictionnaire géographique de la Suisse », comprenant les articles Ælplihorn à Alnasca Alpe. Nous relevons, dans cette livraison, les noms d'Affoltern, Aigle, Albis, Albula, Aletsch, Allaine. Les renseignements qu'ils renferment sont du plus haut intérêt. Les notices étymologiques consacrées à Æsch, Affeltrangen, Allmend, prouvent que le «Dictionnaire géographique de la Suisse» ne néglige aucune sorte d'instruction. Cette 2me livraison est accompagnée d'une Carte orographique de la Suisse, hors texte, en couleur. Cette carte doit accompagner l'article Alpe, qui commencera dans la 3me livraison.

NOUVELLES POLITIQUES

Algérie

La condition des troupes françaises, échelonnées sur la frontière marocaine n'est pas gaie, si l'on en croit des lettres particulières. Le service d'approvisionnement est absolument insuffisant, par suite de la pénurie de chameaux, et les soldats souffrent beaucoup de la chaleur et du manque d'eau. La fièvre typhoïde a éclaté et fait de nombreuses victimes.

L'expédition a déjà coûté 28 millions, et il a fallu réquisitionner tant de chameaux qu'on en peut plus trouver dans les provinces d'Oran et d'Alger. Il en a déjà fallu 28,000 dont près de la moitié ont péri. Il en tombait jusqu'à 150 par jour. On va en chercher jusque dans le département de Constantine, où on en a rassemblé déjà un millier comme noyau d'un nouveau convoi.

CHRONIQUE ÉTRANGÈRE

Un terrible accident s'est produit à Bruxelles, dans la nuit de dimanche à lundi, dans une mansarde de la petite rue des Longs-Chariots, habitée par un garçon de café nommé Doms.

Celui-ci avait été retenu assez tard par le travail du dimanche, et sa femme était allée le chercher, laissant dans la mansarde ses trois enfants endormis. Pendant l'absence de la femme, un incendie a éclaté, et quand Doms et sa femme sont rentrés chez eux, le feu dévorait déjà la cage de l'escalier.

Il a été impossible de porter secours aux enfants; les pompiers appelés aussitôt, n'ont pu retirer du feu que les cadavres carbonisés des trois enfants.

NOUVELLES SUISSES

GENÈVE. — L'église catholique romaine de la rue des Pâquis a été, dimanche matin, le théâtre d'une scène étrange.

L'office de neuf heures est précisément l'un des plus courus de la communauté romaine de la rive droite, et celui au cours duquel la vaste salle a le plus de peine à suffire à l'affluence des assistants.

La messe, célébrée par M. l'abbé Kaiser, était vers son milieu quand un homme d'une trentaine d'années, dont la livrée qu'il portait révélait un portier d'hôtel, s'avança vers le chœur, y pénétra, s'agenouilla au bas du maître-autel, auprès d'un enfant de chœur, parut se recueillir et fit un signe de croix.

Le service divin touchait à sa partie la plus importante, l'élévation, et la plupart des fidèles, prosternés et inattentifs à ces gestes, n'avaient pas pris garde à ce fait étrange. Aussi la foule se trouva-t-elle prise de panique en entendant partir du chœur des vociférations accompagnées de gestes éperdus et incohérents.

Tourné vers l'autel, le prêtre poursuivait l'office sans se laisser troubler, tandis que l'assistance, arrachée au recueillement, se précipitait vers la porte, sans réfléchir ou en se figurant être poursuivie par un homme atteint de la rage. Ce fut une rapide bousculade dans laquelle de nombreuses chaises et plusieurs personnes furent renversées.

Par bonheur, aucun accident sérieux n'est à enregistrer.

Lorsque M. l'abbé L. et M. P. se furent approchés pour l'engager ou le contraindre à se retirer, le prédicateur inattendu, qui n'avait cessé de déclamer des bouts de phrases en allemand où dominait le mot de Gott, se défendit comme un épileptique. C'est à grand'peine qu'on lui fit traverser l'église à demi vidée pour le transporter dans le sous-sol, où il dut attendre, les mains liées, l'arrivée d'un médecin.

Ce garçon, qui devait fréquenter plus ou moins régulièrement ce temple, est le portier d'un hôtel de la rive droite. Jugé en proie à un accès de « delirium tremens, il a été conduit à l'hôpital cantonal.

RÉSULTAT DES ESSAIS DE LAIT

à Neuchâtel-Ville

du 28 mai au 2 juin 1900

NOMS ET PRÉNOMS DES LAITIERS	Butyromètre grammes p' litre	Lactodensimètre
Prisy, Fritz	40	32
Bonjour, Herbert	37	33.5
Eymann, Ida	32	33.5
Stegmann, Marie	40	32
Steffen, Louis	37	32
Rosselet, Marie	33	32.5
Nicole, Lina	40	34
Scheidegger, Jean	35	33.5
Rommel, Max	33	33.5
Vinard, Auguste	35	32
Borel, Georges	33	33.5
Diacon, Charles	32	33
Breton, Antoine	36	33
Mollet, Ernest	36	32.5
Poltner, Fritz	34	32
Eymann-Schneider	38	32
Guillet, Rosine	33	31
Wittwer, Christian	33	33

Art. 9 du Règlement: Tout débitant dont le lait contiendra moins de 29 grammes de beurre par litre, payera une amende de quinze francs.

Direction de Police.